



GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**  
**Note de présentation brève et synthétique**  
**Conseil municipal du 12 Avril 2021**

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

*« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ».*

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs du budget principal de la commune et des budgets annexes.

Le compte administratif 2020 retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées au cours de l'exercice. Il fait ressortir la situation des crédits consommés à la clôture de l'exercice ainsi que les restes à réaliser. Son approbation constitue l'arrêté des comptes du budget général de la commune et de ses budgets annexes.

Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

La présente note répond à cette obligation. Elle sera disponible sur le site Internet de la commune.

La commune de Grayan-et-L'Hôpital dispose de 5 budgets :

- Le budget principal de la Commune
- Le budget annexe SPIC « Camping »
- Le budget annexe SPA « Assainissement »
- Le budget annexe « Gîtes Communaux »
- Le budget annexe « Forêt »

A compter de son installation, la municipalité a introduit la comptabilité d'engagement, conformément à la réglementation, afin notamment de connaître les dépenses engagées par les signatures des devis. En conséquence, pour la première fois, les comptes font apparaître des restes à réaliser.

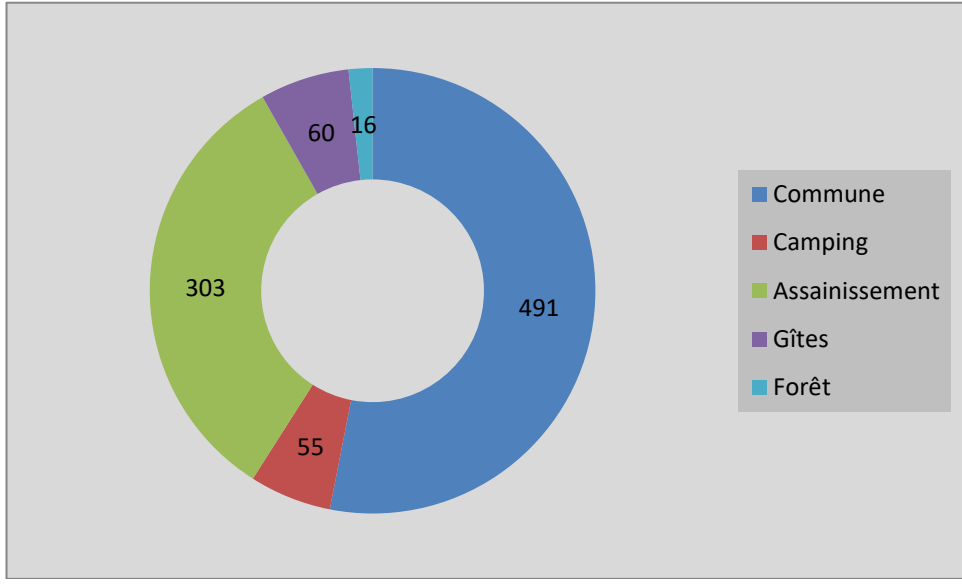
Malgré la crise sanitaire et un vote budgétaire tardif en juillet, le taux de réalisation est satisfaisant, d'autant plus que la politique d'investissement dynamique a été enclenchée, afin d'améliorer la vie des habitants et des touristes de notre village.

**PRESENTATION CONSOLIDEE DES BUDGETS**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

**PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET  
 GENERALET DES BUDGETS ANNEXES  
 CA 2020**

SECTION	Crédits Ouverts	Réalisations	Restes à Réaliser
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>54 194</b>	<b>326 743</b>
DEPENSES		926 212	326 743
RECETTES		980 406	
<b>FONCTIONNEMENT</b>		<b>407 007</b>	
DEPENSES		3 483 398	
RECETTES		3 890 405	
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2020</b>		<b>461 201</b>	<b>326 743</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>		<b>787 944</b>	

**SECTION D'INVESTISSEMENT  
 DEPENSES D'EQUIPEMENT DU BUDGET GENERAL ET DES BUDGETS  
 ANNEXES (en k€)**



## BUDGET PRINCIPAL

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de **237 540,03 €** se décomposant comme suit :

- Investissement : - 67 235,85 €
- Fonctionnement : + 304 775,88 €

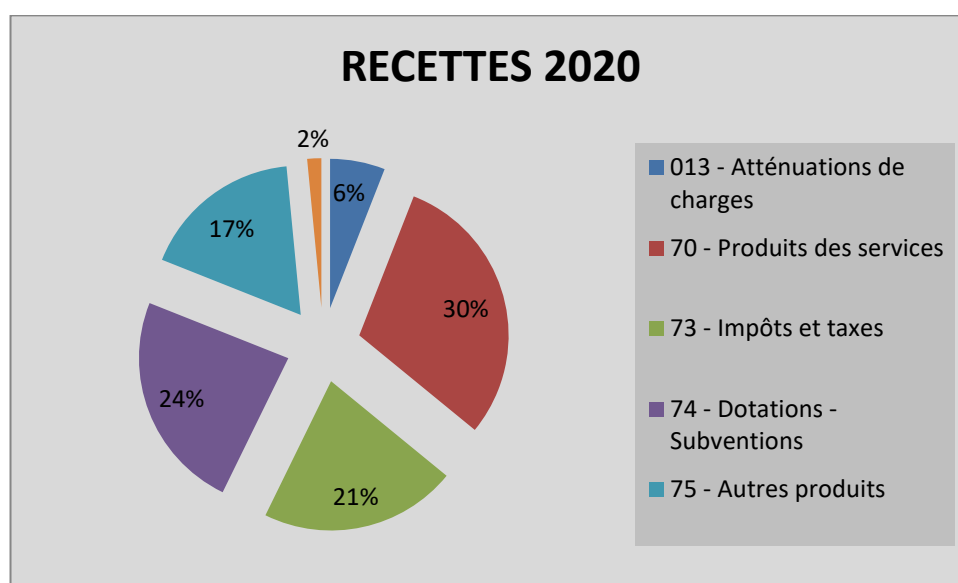
### I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

#### RECETTES

Les recettes de fonctionnement 2020 se sont élevées à **2 086 654,77 €**.

CHAPITRE	BUDGETISE	CA 2020
013 - Atténuation de charges	136 000,00 €	124 142,25 €
70 - Produits des services	554 064,01 €	625 373,52 €
73 - Impôts et taxes	424 873,00 €	445 093,01 €
74 - Dotations et participations	482 699,00 €	496 039,44 €
75 - Autres produits de gestion courante	362 000,00 €	364 245,37 €
77 - Produits exceptionnels	7 100,00 €	31 761,18 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 971 736,01 €</b>	<b>2 086 654,77 €</b>
002 - Résultat de fonctionnement reporté (pour mémoire)		1 099 674,94 €



**Chapitre 013** : Il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

**Chapitre 70** : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectuées par les familles pour la cantine, les concessions dans les cimetières et le loyer versé par EURONAT (558 898,32 €)

**Chapitre 73** : Il concerne de nombreuses recettes : celle de la fiscalité locale (272 995 €), la taxe additionnelle aux droits de mutation ( 89 441 €), la taxe sur l'électricité ( 31 334 €), le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (30 453 €).

**Chapitre 74** : Il concerne les dotations de l'Etat dont la dotation globale de fonctionnement (DGF) et la dotation de solidarité rurale (DSR).

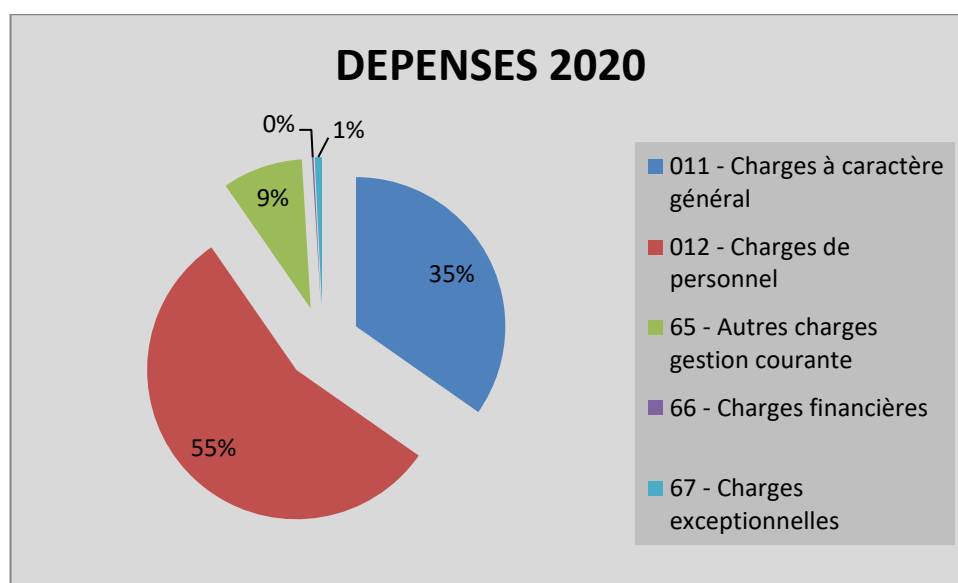
**Le chapitre 75** : concerne l'encaissement des revenus des immeubles, les reversements des budgets « Camping » (200 000 €) et « Forêt » (120 000 €)

**Le chapitre 77** : comprend l'enregistrement de produits exceptionnels.

## DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **1 781 878,89 €**.

CHAPITRE	BUDGETISE	CA 2020
011 – Charges à caractère général	821 000,00 €	618 733,01 €
012 – Charges de personnel	1 098 000,00 €	991 236,34 €
65 – Autres charges de gestion courante	268 500,00 €	155 000,50 €
66 – Charges financières	4 656,67 €	2 934,57 €
67 – Charges exceptionnelles	50 000,00 €	13 974,47 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 242 156,67 €</b>	<b>1 781 878,89 €</b>



**Chapitre 011** : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives, frais d'affranchissement, livres de bibliothèque, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les impôts et taxes payées par la commune, les primes d'assurance, l'entretien du matériel roulant, etc.

**Chapitre 012** : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel et la rémunération des MNS/CRS/Animateurs CAP 33.

**Chapitre 65** : Ce chapitre retrace le versement des indemnités et cotisations des élus pour 60 223 € ; les subventions de fonctionnement aux associations pour 25 300 € ; les charges intercommunales pour 68 450 €.

**Chapitre 66** : Ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts de ladette.

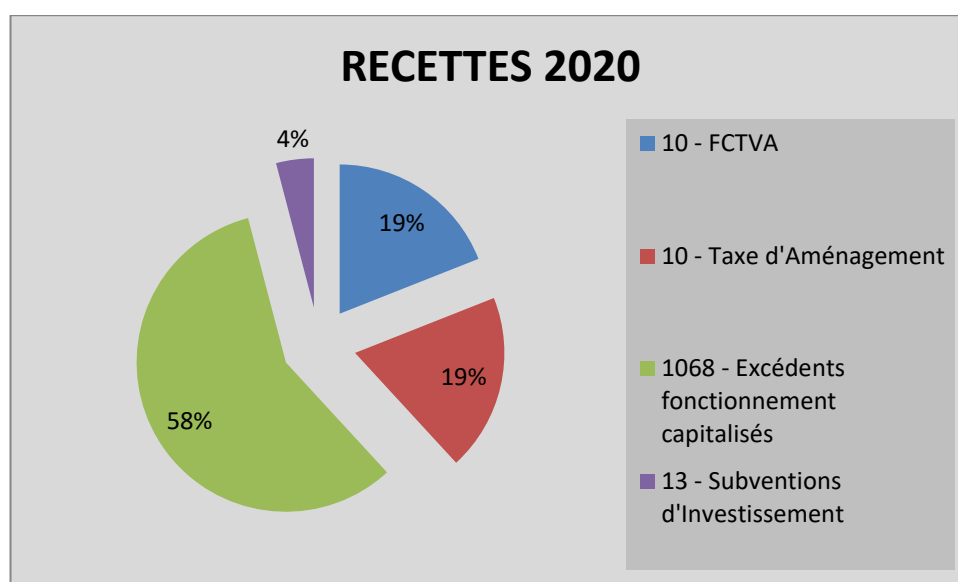
**Chapitre 67** : Ce chapitre comprend les charges exceptionnelles.

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

### RECETTES

Les recettes d'investissement se sont élevées à **423 396,70 €**.

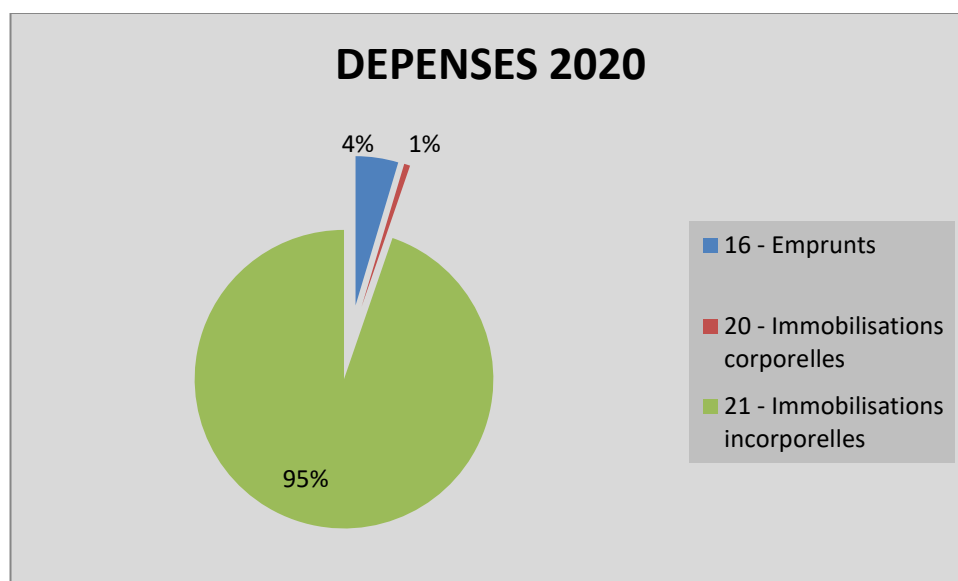
CHAPITRE	BUDGETISE	CA 2020
10 – FCTVA, taxe d'aménagement	160 473,00 €	161 584,36 €
1068 – Affectation de la section de fonctionnement	244 526,34 €	244 526,34 €
13 – Subventions d'investissement	187 500,00 €	17 286,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>592 499,34 €</b>	<b>423 396,70 €</b>



## DEPENSES

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à **490 632,55 €**.

CHAPITRE	BUDGETISE	CA 2020
16 - Emprunts	29 226,94 €	22 655,89 €
20 - Immobilisations incorporelles	50 000,00 €	3 188,24 €
21 - Immobilisations corporelles	1 022 000,34 €	464 788,42 €
23 - Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 101 227,28 €</b>	<b>490 632,55 €</b>



Les principaux investissements réalisés en 2020 sont les suivants :

PROGRAMMES DE TRAVAUX	DEPENSES	SUBVENTIONS ENCAISSEES (Etat, Dept, Région, ...)
		17 286 €
Frais d'études réhabilitation Mairie	3 188 €	
Acquisition du terrain à l'Hôpital	67 090 €	
Ossuaire cimetière de l'Hôpital	500 €	
AMO Réhabilitation Mairie	17 636 €	
Acquisition Ferme des Grigots	274 149 €	
Réfection toit bureaux Mairie	7 766 €	
Chauffage réversible Mairie	24 697 €	
Ecole : chaudière gaz propane à condensation	10 116 €	
Voirie : ralentisseurs de l'Hôpital	41 243 €	
Descente plage Gurp	6 564 €	
Matériel informatique	10 489 €	
Mobilier	3 485 €	
Drapeaux Mairie	1 053 €	
<b>TOTAL</b>	<b>467 976 €</b>	<b>17 286 €</b>

Les crédits inscrits au budget 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2020 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ».

Ainsi, **220 053,97 €** de travaux et acquisitions sont reportés de 2020 sur 2021.

**BUDGETS ANNEXES**  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Budgets Annexes (En milliers d'Euros)	SPIC CAMPING	ASST	FORET	GITES
<b>Section de fonctionnement</b>				
Recettes	1187153,19	379588,26	179605,87	111162,74
Dépenses	1107446,83	359023,22	173477,73	61572,94
Report résultat 2019	461702,74	802625,02	117182,54	85522,60
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2020</b>	<b>541409,10</b>	<b>823190,06</b>	<b>123310,68</b>	<b>135112,40</b>
<b>Section d'investissement</b>				
Recettes	143954,62	267758,62	108227,90	37070,51
Dépenses	55674,62	303283,00	16015,95	60608,41
Report résultat 2019	165896,35	-1267,62	-108227,90	-20570,51
<b>RESULTAT DE CLOTURE 2020</b>	<b>254176,35</b>	<b>-36792,00</b>	<b>-16015,95</b>	<b>-44108,41</b>
Restes à réaliser en recettes				
Restes à réaliser en dépenses	60413,04	46277,23		
<b>RESULTAT 2020 avec les restes à réaliser</b>	<b>735172,41</b>	<b>740120,83</b>	<b>107294,73</b>	
<b>RESULTAT CUMULE 2020</b>	<b>735172,41</b>	<b>740120,83</b>	<b>107294,73</b>	<b>91003,99</b>

**BUDGET ANNEXE SPIC « CAMPING »**

Globalement, les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à 1107 K€ pour 2020 contre 1236 K€ en 2019.

Les charges à caractère général représentent 30 % des dépenses de fonctionnement, les charges de personnel 20 %, les autres charges de gestion courante 4 %, les charges financières (remboursement intérêts d'emprunts) 1 %, les charges exceptionnelles (reversement budget « Commune ») 18 %, l'impôt sur les bénéfices 14 % et la dotation aux amortissements 13 %

Les locations d'emplacement constituent l'essentiel des recettes d'exploitation (1187 K€ en 2020 contre 1332 K€ en 2019).

En investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 55 K€ en 2020 contre 94 K€ en 2019.

Les crédits inscrits au budget 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2020 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ».

Ainsi, **60 413,04 €** de travaux et acquisitions sont reportés de 2020 sur 2021.



## BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Les dépenses réelles d'exploitation s'élèvent à 359 K€ pour 2020 contre 328 K€ en 2019.

Les charges à caractère général représentent 19 % des dépenses de fonctionnement, les charges de personnel (versement au budget « Commune) 3 %, les charges financières (remboursement intérêts d'emprunts) 4 % et la dotation aux amortissements 74 %.

Les redevances assainissement collectif et non collectif constituent l'essentiel des recettes d'exploitation (379 K€ en 2020 contre 477 K€ en 2019).

En investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 30 K€ en 2020 (30 K€ en 2019).

Les crédits inscrits au budget 2020 engagés dans la comptabilité mais non payés en 2020 sont distingués dans le compte administratif dans une colonne « restes à réaliser ».

Ainsi, **46 277,23 €** de travaux et acquisitions sont reportés de 2020 sur 2021.

## BUDGET ANNEXE « FORET »

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 173 K€ pour 2020 contre 151 K€ en 2019.

Les charges à caractère général représentent 21 % des dépenses de fonctionnement, les charges de personnel (versement au budget « Commune) 10 %, les autres charges de gestion courante (versement sur le budget « Commune ») 69 %.

Les coupes de bois constituent l'essentiel des recettes de fonctionnement (179 K€ en 2020 contre 243 K€ en 2019).

En investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 16 K€ en 2020 (145 K€ en 2019).

## BUDGET ANNEXE « GITES »

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 61 K€ pour 2020 contre 76 K€ en 2019.

Les charges à caractère général représentent 52 % des dépenses de fonctionnement, les charges de personnel (versement au budget « Commune) 43 %, les charges financières (remboursement des intérêts des emprunts) 5 %.

Les locations des gîtes constituent l'essentiel des recettes de fonctionnement (111 K€ en 2020 contre 121 K€ en 2019).

En investissement, les dépenses d'équipement s'élèvent à 60 K€ en 2020 (131 K€ en 2019).